

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **29 NOVEMBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **17**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GUILLAUME Monique, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme BADIE Nataly qui a donné procuration à Mme MARX Anne-Marie
Mme GAUTIER Marina qui a donné procuration à Mr LEVE Damien
Mme HAJRI Sabrina qui a donné procuration à Mme BAYEUR Laurence
Mr BASTIEN Alain qui a donné procuration à Mr GULINO Eric

Le Maire certifie que le compte
cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le 06/12/2022 et que la convocation
du Conseil avait été faite le 24/11/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de
remplir les fonctions de secrétaire

N° 93/2022 : Vente appartements 7 rue du Château

- **Considérant** que l'immeuble sis 7 rue du château est incorporé au domaine privé de la commune.
- **Considérant** que la cession des appartements de l'immeuble susmentionné, appartenant au domaine privé communal, relève d'une bonne gestion du patrimoine communal, les recettes générées par sa cession permettant de financer les projets communaux d'ordre public en cours et à venir et plus particulièrement les travaux de rénovation énergétique du bâtiment.
- **Considérant** que plusieurs locataires ont manifesté en mairie leur intérêt d'acquérir ces logements.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **13 VOIX POUR, 2 CONTRE, 6 ABSTENTIONS**

- **AUTORISE** la cession de l'appartement N° 1 au premier étage, d'une superficie de 100,11 m2 situé 7 rue du Château pour un montant de **90 000 € à Madame et Monsieur KHODAPARAST.**
- **DIT** que les frais inhérents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne fin de la procédure pour le bien visé ci-dessus et à signer tous les documents nécessaires.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 29 novembre 2022

Le Maire,
Eric GULINO